

MOINS DE DISCRIMINATIONS GRÂCE AU SALAIRE MINIMUM

Les femmes gagnent moins que les hommes pour un même travail ; et cela, à tous les niveaux. C'est injuste et illégal. La situation est particulièrement mauvaise dans les secteurs à bas salaires où les femmes sont surreprésentées.



Prenons l'exemple de **Charlotte F.** de Lausanne. Charlotte F. est vendeuse et gagne 3 100 francs par mois. **Elle fait le même travail que son collègue Charles, mais lui, gagne 200 francs de plus par mois qu'elle.** Tous deux ont la même formation, c'est-à-dire aucune. Justification du chef : comme c'est un homme, Charles peut porter des charges plus lourdes. En réalité, tous deux doivent porter les mêmes charges pour réassortir les rayons.

Après l'acceptation de l'initiative sur les salaires minimums, les salaires des deux devront augmenter. De 900 francs par mois pour Charlotte et de 700 francs pour Charles, parce que le salaire minimum sera le même pour les femmes que pour les hommes.

CE QUE VEUT L'INITIATIVE SUR LES SALAIRES MINIMUMS

- La Confédération et les cantons doivent protéger les salaires usuels dans la localité, la branche et la profession. À cette fin, ils encouragent la conclusion de conventions collectives de travail.
- Le droit à un salaire minimum décent est inscrit dans la Constitution fédérale.
- Le salaire minimum se monte à 22 francs de l'heure (état 2011), ce qui correspond à environ 4 000 francs par mois pour 42 heures hebdomadaires de travail.
- Le salaire minimum est indexé régulièrement sur l'évolution des salaires et des prix.
- Les cantons peuvent fixer des salaires minimums régionaux plus élevés.

En Suisse, aucun salaire versé pour un travail à plein temps ne doit être inférieur à 4 000 francs. Il ne doit pas y avoir de travailleurs ou de travailleuses pauvres (« working poor ») dans notre pays. C'est ce que demande l'initiative des syndicats sur les salaires minimums.

LES ORGANISATIONS SUIVANTES SOUTIENNENT L'INITIATIVE

USS – Union syndicale suisse ; UNIA – Le Syndicat ; SEV – Syndicat du personnel des transports ; ssp – Syndicat suisse des services publics ; syndicom – syndicat des médias et de la communication ; APC – Association du personnel de la Confédération ; SSPM – Société suisse de pédagogie musicale ; garaNto – Syndicat du personnel de la douane et des gardes-frontière ; AvenirSocial – Professionnels travail social suisse ; SSM - Syndicat suisse des mass médias ; kapers – Association du personnel de cabine ; USDAM – Union suisse des artistes musiciens ; SBKV – Association suisse des artistes dramatiques de Suisse alémanique ; SIT – Syndicat interprofessionnel de travailleuses et travailleurs ; KABBA – Komitee der Arbeitslosen und Armutsbetroffenen ; La Gauche ; LCH – Association des enseignant(e)s de Suisse alémanique ; Solidar Suisse – Œuvre suisse d'entraide ouvrière OSEO ; Liste 13 ; PS Suisse - Parti socialiste suisse ; Les Verts – Parti écologiste suisse ; PCS Suisse – Parti chrétien social ; JS Suisse – Jeunesse socialiste suisse ; Jeunes Vert-e-s Suisse ; FARES – Fédération des associations des retraités et de l'entraide en Suisse ; IG Sozialhilfe ; Déclaration de Berne ; solidarités Vaud, Genève et Neuchâtel



Pas de salaire au-dessous de 4 000 francs !

Quiconque travaille à plein temps devrait pouvoir vivre de son salaire. Ce n'est pourtant pas le cas des 400 000 personnes qui, en Suisse, touchent un bas salaire. Ce salaire est même souvent si bas qu'elles sont obligées de recourir à l'aide sociale. C'est scandaleux !

Pas de salaire au-dessous de 4 000 !

Pas de salaire au-dessous de 4 000 !

CHACUN ET CHACUNE DOIT POUVOIR VIVRE DE SON TRAVAIL

« Il y a des jours où j'ai vraiment honte », dit **Sabine L.**, 32 ans. Élevant seule son enfant, elle travaille à plein temps dans un salon de coiffure de Zurich. Son salaire mensuel brut est de 2 775 francs, sans 13^e salaire. Avec cet argent, il lui faut payer le loyer, les primes d'assurance, ses habits et ceux de sa fille de 10 ans, et beaucoup d'autres choses encore. Mais son salaire n'y suffit pas. **Elle doit régulièrement recourir à l'aide sociale.** Surtout en cas de dépenses imprévues pour sa fille, comme une course d'école.



Beaucoup de travailleuses et de travailleurs sont dans la même situation que Sabine L.. **Bien qu'ils travaillent à plein temps, leur salaire est si modeste qu'ils ne peuvent pas en vivre.** L'initiative sur les salaires minimums veut mettre fin à ce scandale. En Suisse, **aucune personne travaillant à plein temps ne doit gagner moins de 4 000 francs par mois.**

Pas de salaire au-dessous de 4 000 !

EN SUISSE, TOUT LE MONDE DOIT GAGNER UN SALAIRE SUISSE

Franco B. a 52 ans. Il vend des machines de bureau dans le canton du Tessin. Son salaire mensuel est de 3 470 francs. Il sait que deux de ses collègues – des frontaliers italiens – gagnent tout juste 3 000 francs. Pour le même travail. Son chef lui a déjà fait comprendre qu'il coûtait trop cher à l'entreprise.



Pour améliorer ses revenus plutôt chiches, Franco B. a plusieurs **petits boulots en plus, le week-end.** Il aide à construire un mur de jardin, coupe des arbres chez des voisins ou repeint des appartements. Au noir bien sûr, donc sans payer de cotisations sociales, sans être assuré et sans s'acquitter d'impôts. Le salaire minimum est la meilleure protection contre la sous-enchère salariale et le travail au noir. **Toute personne qui travaille en Suisse doit recevoir un salaire suisse.** Les salaires de misère versés à des étrangers doivent disparaître. Et **personne ne doit être contraint de travailler au noir.**

Pas de salaire au-dessous de 4 000 !

INITIATIVE SUR LES SALAIRES MINIMUMS – L'ÉCONOMIE EN PROFITERA AUSSI

Que coûterait à l'économie l'initiative sur les salaires minimums ? Pas un sou ! La masse salariale serait seulement répartie différemment. Les 300 plus gros salaires de Suisse empochent par exemple plus d'argent qu'il n'en faut pour payer un salaire minimum de 4 000 francs aux 400 000 personnes qui touchent des très petits salaires. **Si l'on baisse les salaires des profiteurs, on peut financer l'initiative sur les salaires minimums.**

L'introduction d'un salaire minimum amènerait seulement les entreprises à répartir différemment leur masse salariale. Celles et ceux qui se trouvent en bas de l'échelle recevraient plus, celles et ceux qui se trouvent tout en haut, ainsi que les actionnaires, recevraient moins. Ce ne serait que justice.

Grâce à l'initiative sur les salaires minimums, l'argent ira à celles et ceux qui en ont vraiment besoin et qui le dépenseront. Le pouvoir d'achat des gens en sortira renforcé parce que la majeure partie de cet argent retournera dans le circuit économique. **Ce qui stabilisera les emplois et en créera de nouveaux. Et la paix sociale sera préservée.**



Pas de salaire au-dessous de 4 000 !